

## NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS

solidarité  
confiance égalité  
respect  
accompagnement écoute  
intégration non-jugement  
soutien équité accueil  
dignité protection  
bienveillance



## OÙ NOUS TROUVER



**Centre Hospitalier Ouest Réunion**  
5, impasse Plaine Chabrier  
Grand Pourpier - 97460 Saint-Paul

**PASS** : niveau rez-de-jardin  
Dans l'ascenseur, choisir le N-1

## NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Secrétariat : 0262 74 22 10

Fax : 0262 74 21 23

Mail : [secretariat.pass@chor.re](mailto:secretariat.pass@chor.re)



CENTRE HOSPITALIER  
OUEST REUNION

## PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ PÉRINATALITÉ



## A QUI S'ADRESSE LA PASS PÉRINATALITÉ ?

Aux femmes enceintes ou avec un nouveau né de moins de 28 jours dans un contexte de :

- Absence ou insuffisance de couverture maladie
- Rupture de ressources
- Isolement social
- Absence de logement ou d'hébergement
- Irrégularité du séjour sur le territoire
- Autres difficultés sociales ou situation de précarité (violence conjugale, illettrisme, addiction ...)
- Absence de médecin traitant, pas de suivi ou très irrégulier, déclaration tardive de grossesse...

**Accessible à tous avec ou sans RDV**

**De 8h30 à 12h00 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis**

## MISSIONS DE LA SAGE-FEMME

- Diagnostic et suivi de grossesses
- Entretien prénatal précoce et séances de préparation à la naissance
- Consultations post-natales
- Consultations gynécologiques
- Favoriser la mise en place du lien mère-enfant
- Orienter les patientes à risque vers un gynécologue-obstétricien
- Assurer certains soins infirmiers (bilans sanguins, ablations agrafes...)
- Coordonner des soins nécessaires à la prise en charge (PMI, sage-femme libérale...)

**La PASS périnatalité assure la gratuité des soins (consultations médicales, délivrance de médicaments, accès au plateau technique)**

## MISSIONS DE L'ASSISTANTE SOCIALE

- Evaluer les situations
- Aider aux démarches d'ouverture des droits et/ou régularisation des dossiers afin de garantir l'accès aux soins
- Proposer un accompagnement social individualisé
- Coordonner la prise en charge avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires extérieurs

**LES ACTEURS DE LA PASS PÉRINATALITÉ :**

- Secrétaire
- Assistante sociale
- Sage-Femme

**Le but de l'accompagnement est le retour vers un circuit classique de soins**